

N°92
AVRIL 2017

Innovation : une maison imprimée en 3D !



Actualité de NMH
Pages 2-3



Portraits
Page 10



À vos agendas
Page 12

**Être présent, tous les jours, toute l'année**

Être votre bailleur ne consiste pas seulement à vous loger. Être locataire de Nantes Métropole Habitat, c'est bénéficier d'une multitude de services de proximité,

au quotidien : nettoyage, réparations et travaux, entretien des espaces verts et des aires de jeux, gestion des ordures ménagères, local de tri, accompagnement social, accueil du public, services internet, centre d'appels, concertation... ce sont au total plus de 600 collaborateurs, 7 agences dans les quartiers, des équipes pluridisciplinaires mobilisées pour vous apporter la meilleure qualité de service tous les jours, toute l'année.

Car en dehors des heures d'ouverture de nos agences, NMH assure également une astreinte pour faire face aux urgences qui peuvent intervenir la nuit ou le week-end. Le dossier de votre journal apporte un éclairage sur ce service d'astreinte, ses missions et son

LE CHIFFRE

2045

APPELS REÇUS
PAR L'ASTREINTE
EN 2016

fonctionnement. NMH reste ainsi au contact permanent de ses locataires pour être en capacité d'apporter son expertise à tout moment, de jour comme de nuit.

Bonne lecture.

**LES QUARTIERS EN BREF****DERVALLIÈRES****LOCAUX VÉLOS ET POUSSETTES : AVEC VOUS**

Pour réfléchir ensemble aux aménagements des locaux vélos et poussettes, Nantes Métropole Habitat a réuni des



Les rencontres sont régulièrement organisées pour réfléchir aux aménagements des espaces.

habitants du building. Chacun a pu s'exprimer sur le choix de l'emplacement des poussettes, des cloisons et des fixations pour les vélos ou encore sur l'embellissement artistique du local, en partenariat avec l'association « la Luna ».

DES APPRENTIS JARDINIERS AUX DERVALLIÈRES

Fréquemment, les jardiniers de l'office organisent des après-midi plantations avec les enfants pour embellir les pieds d'immeubles ou pour réaliser et entretenir des jardins partagés. Ici, le mois dernier, rue Perron aux Dervallières. Merci à tous les participants !



Plantations Rue Perron

SAINT-JOSEPH / NANTES EST**L'HABITAT PARTICIPATIF ENTRE DANS SA PHASE ACTIVE**

Seize familles font aujourd'hui partie de la conception d'un habitat participatif lancée en fin d'année dernière par Nantes Métropole Habitat. Récemment, la visite d'un programme identique déjà livré sur

l'Île de Nantes a permis d'échanger avec les résidents sur le déroulement et les moments forts d'une telle aventure.

Les prochains ateliers participatifs du collectif animés par NMH doivent conduire au choix de l'équipe d'architectes à l'automne.



Apprendre à se connaître et partager des valeurs pour bâtir un projet solidaire.

MALAKOFF ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ AVEC LES ÉCOLIERS !

Depuis fin mars, des classes de l'école Henri Bergson participent à des ateliers pédagogiques et à des séances de ramassage de déchets dans les rues du quartier,



En à peine une heure les enfants ont ramassé 12 kg de déchets, essentiellement des papiers

accompagnés par Nantes Métropole Habitat, l'équipe de quartier, les jardiniers de la ville et le service de nettoyage de Nantes Métropole. Une sensibilisation sur le problème des jets par les fenêtres a également été faite.

« Nous sensibilisons les enfants pour qu'ils soient ambassadeurs des bons comportements auprès de leurs parents et de leurs proches. Miser sur les enfants, c'est consolider et préparer un environnement meilleur » précise Cheikh, pilote de l'opération à NMH.

Eva, en service civique et co-pilote du projet : « Les élèves étaient très calés sur le tri-sélectif. Je pense que ce genre d'action est à renouveler car les enfants, c'est l'avenir ! ». Pauline, également en service civique ajoute « qu'impliquer les enfants pour transmettre le bon message est une très bonne idée ».

Hervé et Franz, jardinier et agent d'entretien : « C'est une bonne initiative et une expérience positive avec des enfants intéressés. C'est à renouveler sur d'autres quartiers ».

DALBY - CENTRE**UN NOUVEAU LOCAL POUR LES RESTOS DU CŒUR**

C'est rue des Stocks, dans un local de 520 m² au rez-de-chaussée d'un immeuble neuf construit par NMH, que les Restos du Cœur accueillent depuis quelques jours 70 bénévoles permettant d'aider plus de 320 familles au quotidien. Madame le Maire, Johanna Rolland et Alain Robert, Président de l'office, ont inauguré, en présence de Pierre Poupard, président départemental et de son équipe de bénévoles, ce nouveau « Resto ».



Ce nouveau local est ouvert les lundis et jeudis matin.

LES RESTOS DU CŒUR
EN LOIRE-ATLANTIQUE
(SUR LA PÉRIODE 2015/2016)



+ de 2 millions de repas distribués

Près de 20 000 personnes accueillies

32 centres sur le département

Près de 4,5 M€ de dons et de subventions

www.restosducoeur44.org

BELLE PARTICIPATION AU GRAND DÉBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Entre septembre 2016 et mars 2017, de nombreux habitants et acteurs de la métropole nantaise ont contribué et apporté des idées à ce Grand Débat organisé par Nantes Métropole.

> Plus de **850 contributions individuelles** et collectives.

> Près de **2000 visiteurs** pour l'exposition itinérante qui a sillonné l'agglomération.

> **500 habitants impliqués** dans une expérimentation concrète le « débat du faire »

Nantes Métropole Habitat a contribué en partageant dans un « cahier d'acteurs » les innovations énergétiques réalisées dans son parc de logement social.

Prochain rendez-vous : la remise du rapport de la commission du Grand Débat aux élus métropolitains en septembre prochain.

Plus d'informations sur www.nantestransitionenergetique.fr



Régulièrement, NMH et les sapeurs-pompiers organisent des exercices grandeur nature pour améliorer les interventions en cas de sinistre.

UNE ASTREINTE À VOTRE SERVICE

Nantes Métropole Habitat c'est 600 collaborateurs au service des locataires, dont 350 au cœur des quartiers, 7 agences de proximité, un centre d'appel dédié aux locataires, des services internet... mais beaucoup ne le savent pas, c'est aussi un service d'astreinte tous les jours, tout au long de l'année, pour faire face aux urgences la nuit et le week-end.

MAIS, L'ASTREINTE, COMMENT ÇA MARCHE ? EXPLICATIONS.

Pourquoi existe-t-il un service d'astreinte à NMH ?

En dehors des horaires d'ouverture de nos bureaux et agences, c'est l'astreinte qui prend le relais pour garantir le maintien du service de proximité en cas d'urgence. Cette astreinte répond aux besoins en trouvant des solutions en cas d'urgence, de dysfonctionnements ou de difficultés techniques importantes, en dehors des heures d'ouvertures de nos bureaux. Chaque semaine un binôme « technicien et cadre » de l'office assure à tour de rôle une astreinte toutes les nuits et tout les

L'ASTREINTE GARANTIT LE MAINTIEN DU SERVICE DE PROXIMITÉ EN CAS D'URGENCE

week-ends, en lien avec une plateforme téléphonique spécialisée (Sofratel).

Comment ça marche ?

Il existe trois niveaux d'astreinte. Selon le cas, une

intervention d'urgence sera déclenchée avec les entreprises d'astreinte ou des services de sécurité comme les pompiers.

> Niveau 1 : La plateforme téléphonique

La plateforme téléphonique reçoit en direct les appels des locataires. Elle contacte les entreprises d'astreinte pour une intervention directe si la



situation ne nécessite pas le déplacement du technicien d'astreinte de NMH. Dans le cas contraire, il est contacté. Selon le degré de gravité et d'urgence, l'intervention peut être programmée pour le lendemain.

> Niveau 2 : L'astreinte technique

Le technicien NMH est contacté par la plateforme téléphonique. Si besoin, il se rend sur place pour évaluer la situation. Il peut dépanner le locataire directement ou contacter les entreprises d'astreinte pour une intervention. En cas d'incident majeur, il contacte l'astreinte de 3^e niveau.

> Niveau 3 : L'astreinte de surveillance

Le cadre de NMH est contacté. Il accompagne le technicien dans la prise de décision et intervient en appui sur des situations complexes. Dans le cas de gros dégâts (incendie, dégât des eaux conséquent...) c'est lui qui se charge d'appliquer la procédure avec les partenaires (Ville, Préfecture, réseau d'hôtels pour relogement), notamment pour des relogements d'urgence.



LES HORAIRES DE L'ASTREINTE

En semaine : de 12h à 13h30 et de 17h à 8h30

Week-end et jours fériés : 24/24H

3 MANIÈRES DE NOUS JOINDRE

- > 7 agences de proximité ouvertes de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.
- > Le Centre de Relation Locataires (CRL) au 02 40 67 07 37 où 9 conseillers vous répondent de 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi.
- > Le dispositif d'astreinte en cas d'urgence : 02 40 67 08 55 de 17h00 à 8h30 en semaine et 24/24h le week-end et jours fériés.

LES MOTIFS

Quels sont les motifs d'appel d'astreinte ?

50% : plomberie, chauffage et électricité.

Pas de caractère d'urgence ou de sécurité = intervention programmée aux heures ouvrables : par ex. volet roulant défectueux, petite fuite, panne d'interphone ou d'électricité dans les parties communes...



TÉMOIGNAGE

Christophe Rousselot, Responsable service technique du patrimoine

« C'est important pour nous de pouvoir intervenir auprès des locataires même la nuit ou le week-end lorsqu'un problème grave arrive.

Lorsqu'on assure une astreinte, on sait que c'est une mission qui peut rendre de grands services aux habitants qui appellent.

Les techniciens chez nous peuvent faire face à de nombreuses situations et nous avons un bon réseau d'entreprises pour les cas plus compliqués ».



C. Rousselot



DEVENEZ PROPRIÉTAIRES !

Logements anciens

L'Office propose des appartements à vendre dans son patrimoine. L'offre est **exclusivement réservée aux locataires** pendant **2 mois**, avant que la vente ne soit ouverte à tous.

RENARD 1 - NANTES NORD

Résidence calme au nord de Nantes, à proximité du Petit Port et du Tram 2. Immeuble géré en copropriété. DPE : D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	80,59 m ²	3	84 060 €	1 980 €
T3	58,68 m ²	4	63 360 €	1 840 €

BEAULIEU 3 - ÎLE DE NANTES

Résidence calme sur l'Île de Nantes, proche de la Loire. Immeuble géré en copropriété. DPE : C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	68,67 m ²	1	104 025 €	2 100 €
T2	54,41 m ²	2	86 550 €	1 990 €

LA CONTRIE

NANTES OUEST

Résidence calme à l'Ouest de Nantes, à proximité des commerces (centre commercial des Châtaigniers et Atlantis). Chronobus C3. Logements individuels. DPE : E

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	81,52 m ²	0	128 610 €	2 250 €
T4	81,52 m ²	0	126 540 €	2 250 €

Vente ouverte à tous

ROUTE DE LA CHAPELLE - NORD DE NANTES

Résidence calme, proche du Tram 2 et périphérique. Immeuble géré en copropriété. DPE : D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T2	54,2 m ²	Rdc	87 500 €	1 970 €
T2	54,2 m ²	1	88 000 €	1 970 €

Logements neufs

Dispositif « PSLA » : en location accession avec un prix maîtrisé et un accompagnement maîtrisé.



À PARTIR DE 118 000 €

OUCHE BURON - SAINT-JOSEPH

11 APPARTEMENTS DU T2 AU T5 LIVRAISON FIN 2018

- À proximité de la station Haluchère - Tram 1, Tram-Train, C1
- Dans un quartier en pleine expansion proche des transports, des commerces et du centre commercial Paridis.



À PARTIR DE 105 000 €

ILÔT 15 - SAINT-HERBLAIN, BD CHARLES GAUTIER

29 APPARTEMENTS DU T2 AU T5 LIVRAISON FIN 2019

- À proximité du Tram 1, du Chronobus C3
- Dans un nouveau quartier proche des transports et du centre commercial Atlantis



À PARTIR DE 123 000 €

LIPMANN - QUARTIER EST-BOTTIÈRE

15 APPARTEMENTS DU T2 AU T4 LIVRAISON 1^{ER} TRIMESTRE 2019

- À proximité du Tram 1, Chronobus C7, Bus ligne 11
- Au cœur du quartier Bottière en pleine rénovation urbaine et à 5 mn du centre commercial Paridis.



LANCEMENT COMMERCIAL

ILÔT 11 - ÎLE DE NANTES, PRAIRIE AU DUC

40 APPARTEMENTS DU T2 AU T4

- À 2 pas du centre-ville, de tous les services et transports (Tram 1, Chronobus C5)
- Dans un cadre de vie urbain et naturel exceptionnel au cœur du futur parc métropolitain.

Rendez-vous sur notre site www.nmh.fr, ou contactez notre service accession au **06 38 19 42 94**

→ La question du CRL sur les animaux de compagnie

Certains de mes voisins possèdent un animal de compagnie. Entre bonheur et possibles désagréments, quelles sont les règles à respecter ?

Pour permettre une intégration harmonieuse de l'animal dans notre ville et notre quotidien, le respect de certaines règles est nécessaire (article 9 du règlement intérieur de NMH).

Les animaux ne doivent en aucun cas être enfermés sur les balcons, terrasses et jardins privatifs, séjourner ou divaguer dans les parties communes ou aux abords des immeubles. Les animaux d'attaque

définis par la loi sont interdits dans les parties privatives et communes. Les chiens doivent être tenus en laisse, être sortis quotidiennement pour leurs besoins et leurs déjections ramassées. Le tatouage ou la pose d'une puce électronique par un vétérinaire est obligatoire.

Sachez que les aires de jeux leur sont interdites, même tenus en laisse. Pour les chats, même s'ils posent très rarement problème, ils peuvent néanmoins être à l'origine de nuisances : odeurs, urine, miaulement. Le tatouage est également obligatoire.

Quel que soit l'animal de compagnie que vous possédez, **chaque maître doit veiller à ce que son animal ne**

dérange pas les voisins et respecte les lieux... Pour le bien-être de tous !

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui en France, plus de 60 millions de chats, chiens, petits rongeurs et poissons vivent dans nos maisons,

SOIT PRÈS D'UN ANIMAL PAR FRANÇAIS



DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR VOUS FACILITER LE TRI DES ENCOMBRANTS

Pour vous aider à trier vos encombrants et leur donner une seconde vie, NMH a ouvert des locaux de tri dans de nombreux quartiers à Nantes.

• Malakoff

- 2 rue d'Irlande : mercredi et samedi de 10h à 12h
- 3 rue du Luxembourg : mercredi et samedi de 10h à 12h

• Clos Toreau

- 2 rue de Biarritz : lundi de 10h à 12h et samedi de 10h à 12h

• Dervallières

- 14 rue Claude Lorrain : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h
- 10 rue Nicolas Poussin : mercredi de 14h à 16h et vendredi de 10h à 12h

• Bellevue

- 15 rue Lucien Aubert : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h
- 7 rue de la Dordogne : mercredi de 14h à 16h et samedi de 10h à 12h

• Breil

- Rue Charles Dullin : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h

• Nantes Nord

- 3 rue de Québec : lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h
- 4 et 8 rue Samuel de Champlain : lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h

- 1 rue André Chénier : mercredi et samedi de 10h à 12h

• Port Boyer

- 79 rue du Port Boyer : mercredi de 14h à 16h et samedi de 10h à 12h
- 3 rue de Pornichet : mercredi de 14h à 16h et samedi de 10h à 12h



Un 14^e local de tri vient d'ouvrir il y a quelques jours.

LOCAUX DE TRI

Volume des déchets et des encombrants collectés par an sur les locaux de tri NMH

13 TONNES DE VÊTEMENTS

13 TONNES DE CARTON

1000 À 1500 M³ D'ENCOMBRANTS

En savoir plus : www.nmh.fr



INNOVATION : UNE MAISON HLM CONSTRUITE AVEC UNE IMPRIMANTE 3D !

Depuis plusieurs mois, les chercheurs de l'Université de Nantes, Nantes Métropole, Nantes Métropole Habitat et Ouest Valorisation, réunissent leurs savoir-faire et expertises autour d'un projet innovant et unique en France : la construction en quelques jours d'une maison de logement social, à partir d'une imprimante 3D industrielle

Une maison construite avec un robot imprimante en quelques jours !

Plus d'infos et d'images : www.nmh.fr

D'une surface de 95 m² cette maison de 5 pièces, nommée YHNOVA sera réalisée dans le quartier Bottière Pin sec, avec la technologie révolutionnaire de fabrication robotisée Batiprint3D™ brevetée par l'Université de Nantes.

« Ce système dépose une triple paroi coffrante/isolante/structurante et permet de construire les murs directement sur le chantier et en quelques jours seulement, réduisant ainsi les délais de livraison, les nuisances, la pénibilité et les coûts » indique Benoit Furet, porteur du projet pour l'Université.

« NMH apporte son expertise de constructeur et a réuni les acteurs clés du secteur pour faire avancer ce procédé innovant au service du logement social de demain » souligne Marc Patay, directeur général de l'Office.

« ...CE PROJET PARTENARIAL ILLUSTRE BIEN NOTRE NOUVEAU DISPOSITIF NANTES CITYLAB »

Johanna Rolland, maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole précise que « ce projet partenarial illustre bien notre nouveau dispositif Nantes Citylab : réunir des acteurs issus de milieux différents, publics, privés, au service de l'innovation, de la ville et de ses habitants. »

« YHNOVA sera dotée de multiples capteurs et équipements afin d'évaluer et analyser l'évolution des matériaux, la qualité thermique et acoustique, durant la 1^{ère} année de mise en service » indique de son côté Luc Stéphan, Directeur de l'innovation à l'office.

À l'issue de cette période de tests, durant laquelle YHNOVA servira également de lieu de pédagogie et de rencontres avec les professionnels et les habitants, la maison sera louée à une famille sélectionnée par la Commission d'Attribution de Logement de NMH selon les critères habituels du logement social.



LA CONCERTATION AVEC LES LOCATAIRES.

Notre association et moi-même avons toujours été favorables à la concertation avec un vote des locataires et nous devons maintenir ce cap au sein de Nantes Métropole Habitat, que ce soit les projets de notre bailleur voté par le Conseil d'administration instance de décision où sont prises les orientations finales. Nous sommes pour le maintien de la concertation en amont avec vote des locataires. Nous ne pouvons pas reprocher à notre bailleur de ne pas respecter le dernier vote concernant le groupe du Bois de Hercé où les locataires se sont prononcés contre le projet de travaux de requalification dans les logements collectifs et les individuels. Ce vote négatif montre au bailleur qu'il faut travailler très en amont avec les habitants et leurs représentants et savoir les écouter, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. Personnellement, je regrette ce choix, car certains locataires attendaient ces travaux depuis très longtemps. Comme je l'ai dit aux réunions préparatoires au vote, NMH n'était pas tenu de faire cette consultation auprès des locataires avec vote comme le prévoient les nouveaux textes en vigueur. Notre association reste à votre disposition.

Indecosa-CGT

Maison des Syndicats - 1 Place de la Gare de L'Etat
44276 Nantes Cedex 2 - 02 28 08 29 88
indecosa.cgt44@laposte.net
Lucien BERTIN, Administrateur locataire 06 74 36 61 00



CLCV
18 bis rue Charles Perron,
44100 Nantes
02 40 43 42 84
nantes@clcv.org



LA CGL 44, UNE ASSOCIATION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROBLÈMES IMMOBILIERS

Notre association vous propose du **conseil juridique** et un **accompagnement personnalisé** pour régler vos litiges dans le domaine de l'immobilier (caution, charges, insalubrité, troubles du voisinage...). Nous pouvons également vous assister dans la réalisation d'états des lieux et vous représentons en tant qu'association de locataires auprès des bailleurs sociaux de la métropole nantaise.

Nous tenons une **permanence à la Manufacture des Tabacs, au 6 Place de la Manu** (1^{er} étage) du lundi au jeudi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30. Nous vous recommandons de prendre rendez-vous avant de vous rendre à notre local, afin de vous assurer la présence d'un juriste disponible. Un bureau annexe est également présent 5 rue de la Chicotière à Saint-Herblain (Tél. : 02 40 46 31 84).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (02 40 74 16 85) ou par mail (udcgl44.lamanu@sfr.fr), ainsi qu'à consulter notre site internet (cgl44.fr).

CGL

6 place de la Manu, 44000 Nantes 02 40 74 16 85
Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30



L'ACCÈS AU DROIT, UN PRÉALABLE POUR PARVENIR À LA JUSTICE SOCIALE : ENJEU ESSENTIEL DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

Dans un contexte de difficultés, tant économiques que sociales pour les familles, il apparaît indispensable de lutter contre l'isolement et la précarité des territoires des quartiers et des populations qu'ils englobent. Il est encore plus essentiel en cette période, de garantir un socle de droits et de consolider les familles dans ses droits afin de prévenir les phénomènes de non-recours mais également de défiance et de crispation de la société. Les inégalités qui s'aggravent sont insupportables. Le droit à un logement décent, à accéder à des soins de qualité, à une offre scolaire homogène et ambitieuse, à des services publics efficaces, aux techniques et moyens ouvrant sur la société et sur le monde, à une offre culturelle pour tous, à être défendu ou représenté par des associations reconnues et soutenues... sont autant de domaines fondamentaux pour garantir une amélioration de la vie et de la confiance des citoyens. Ce n'est qu'une fois ce postulat de droits assuré que l'on pourra construire les réformes visant à rétablir la justice sociale, à améliorer la vie de toutes les familles et tenter d'amener le pays vers une sortie de crise profitable à tous ! Pour la CSF c'est une priorité pour les prochaines élections présidentielles pour agir pour une société plus solidaire et fraternelle et pour refuser les discours de haine et d'exclusion.

Rejoignez notre association la Confédération syndicale des familles : à plusieurs on est plus fort
Votre élue Csf (représentante des locataires) au Ca de NMH : Fari SALIMY 06 88 84 15 41 - udcsf@la-csf.org
25 rue Esnoul des Châtelets - 44200 Nantes

TOUT SAVOIR SUR LA RÉGULARISATION DES CHARGES

Une fois par an vous recevez en avril un « **bordereau de régularisation des charges** » qui vous indique les dépenses réellement engagées l'année passée. Elles sont réparties entre les logements suivant plusieurs critères (tailles, consommations individuelles...). Ces **charges provisionnées** correspondent à des **services, des dépenses d'entretien** et des taxes liés à votre logement (électricité des parties communes, chauffage collectif, entretien et alimentation des ascenseurs, enlèvement des ordures ménagères, consommation individuelle d'eau, entretien des espaces

extérieurs, entretien des parties communes).

Si les sommes déjà versées par le locataire durant l'année sont inférieures à la dépense réelle (qui peuvent varier selon la durée et les températures de l'hiver et selon vos consommations réelles d'eau), un complément lui sera demandé. Dans le cas contraire, un remboursement lui sera versé. Cette année, une majorité des locataires bénéficiera d'un remboursement d'une partie des charges versées.

Cette régularisation est imputée sur votre avis d'échéance du mois de mai. Pour les copropriétés, elle intervient après l'assemblée générale annuelle.



02 40 67 07 37

Pour toute question, le Centre de Relations Locataires (CRL) vous répond du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



PORTRAITS

Vous / SOLEN

A ACHETÉ UN LOCAL D'ACTIVITÉS À NMH



Ce quartier en pleine expansion, Solen le connaît depuis toujours. « Après la vente de la superette où je travaillais avec mon père, j'ai voulu garder ce lien de proximité avec les habitants que je connais autant qu'ils me connaissent ». Le hasard l'oriente vers une activité de services.

Restait à trouver un local sur le secteur. « J'ai pris contact avec NMH qui proposait à la vente un local commercial idéalement situé route de Carquefou, à 5 minutes du tramway ». Accompagnée par NMH, Solen a pu s'installer et ouvrir son activité « Confiez-nous » de service à la personne. « Nous proposons une palette de services à la personne pour tous les publics : travaux ménagers, repassage, livraison de course, travaux et petit bricolage, garde d'enfants... ». En service depuis février, Solen espère développer son activité dans ce quartier en pleine expansion.

Contact : Confiez-nous : 0 228 228 357
nantes@confiez-nous.fr - www.confiez-nous.fr

« J'AI PRIS CONTACT AVEC NMH QUI PROPOSAIT À LA VENTE UN LOCAL COMMERCIAL IDÉALEMENT SITUÉ ROUTE DE CARQUEFOU »

Nous / ALIOUNE

CHARGÉ IMMOBILIER SPÉCIFIQUE À NMH

« À NMH, je m'occupe de tout ce qui n'est pas du logement classique : locaux associatifs, commerces, bureaux, crèches, foyers, Ehpad. Je suis chargé de commercialiser ce type de locaux et suis à la recherche de prospects qui ont un projet et qui cherchent à le développer. Il leur faut un local, je suis là pour les accompagner tout au long de leurs démarches ».

« Pour le cas de Solen, nous avons visité plusieurs locaux avant d'entrer dans la phase des négociations pour son installation et les travaux d'aménagement à prévoir. Son dossier était bien ficelé, les démarches en ont été que plus simples et rapides ! ».

Contact : Alioune Sangaré
02 40 67 08 77 / 06 74 97 79 93



NMH POSSÈDE

200 COMMERCES OU LOCAUX ASSOCIATIFS

10 LOCAUX COMMERCIAUX LIVRÉS ENTRE 2017 ET 2019

1/ ÉNIGME

Saurez-vous trouver le nombre qui suit ?
1 1 2 3 5 3 8 1

2/ CHARADE

Mon premier est un poisson.
Mon deuxième est un poisson.
Mon troisième est un poisson.
Mon tout est une personne de ta famille.

3/ DEVINETTE

Je suis en métal quand on me fait sonner, et en chocolat quand on me mange.

Qui suis-je ?

2/ Ton Tonton
3/ Une cloche !
4/ Il s'agit de la cité-jardin des Morhonnères (quartier Petit Port), premier programme de logements collectifs de l'office, construit entre 1926 et 1934.

Solutions

1/ La réponse est 9 car :

1+1 = 2

2+3 = 5

5+5 = 8

8+1 = 9

À vos idées !

Cette rubrique vous appartient !

Une recette, une astuce déco ou bricolage, un bon plan à partager, une idée de service...

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cette rubrique !

Par courrier :
Nantes Métropole Habitat,
Direction de la communication,
26 place Rosa Parks, BP 83618,
44036 Nantes cedex 1

Par mail :
communication@nmh.fr

4/ PHOTO MYSTÈRE

Saurez-vous reconnaître ce bâtiment ? Appartient-il à NMH ?



LES RECETTES DES LOCATAIRES

LE TIRAMISU DE ZIA

Pour 6

- 250 gr de mascarpone
- 3 jaunes d'œuf
- 3 blancs d'œuf battus
- 50 gr de sucre en poudre
- Chocolat noir en poudre non sucré
- Boudoirs
- Café froid

La recette

- > Battez le sucre, les jaunes d'œuf et ajoutez la mascarpone.
- > Montez les blancs d'œufs en neige et mélangez avec la préparation.
- > Faites tremper les boudoirs dans le café
- > Déposez une couche au fond d'un plat
- > Recouvrez les boudoirs avec le mélange
- > Recommencez en alternant les couches de boudoirs et de mélange.
- > Terminez en saupoudrant de chocolat.
- > Mettez au frais 4 à 6 h. Dégustez !





EN MAI, INVITEZ VOS VOISINS !

Chaque année, le mois de mai est propice aux moments de convivialité entre voisins. Qu'il s'agisse d'un goûter, d'un apéritif ou d'un repas partagé en pied d'immeubles, dans un hall ou dans des espaces verts, le Printemps des voisins permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment ensemble. NMH s'associe à la Ville pour apporter son soutien aux initiatives d'habitants qui fleurissent sur tous les

quartiers. L'office livre aux équipes organisatrices boissons sans alcool, gobelets, nappes, serviettes en papier, assiettes en carton, sacs poubelles, en fonction du nombre de participants.



Le Printemps des voisins est sur Twitter : @PrintempsNantes



Et sur Facebook : facebook.com/nantes.fr



TÉMOIGNAGE

« Bientôt 10 ans que j'organise notre Printemps des voisins ! »

Sylvie est une habituée et une incontournable du « Printemps des voisins » et de tous ces moments qui rassemblent. Inviter ses voisins à partager un moment convivial et de bonne humeur est une évidence : « Généralement, c'est moi qui m'occupe des démarches auprès de la mairie annexe et de NMH, mais ensuite, je peux compter sur les voisins pour installer et organiser ce rendez-vous. »

Depuis qu'elle s'en occupe, Sylvie est bien identifiée par ses voisins comme référente : « Je suis souvent interpellée pour connaître la date du Printemps des voisins sur le quartier ! ».



D'autant qu'elle ne s'en tient pas là. « Il y a aussi les décorations de Noël et la galette des rois dans le hall à organiser. Pour être ensemble et partager des bons moments. »

Un souvenir marquant

« Pour les 100 ans de Nantes Habitat, on a eu un très mauvais temps, impossible d'organiser notre repas dehors ! Il pleuvait tellement qu'on a fait ça chez moi. Tout le monde s'y est mis pour bouger les meubles, installer les tables et transformer le salon en salle de banquet. Un super moment ! »